



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUSE DE CLERANS

COMPTE RENDU DU 2 JUILLET 2026

PRESENTS

M. MONTI, M. BARBAT, Mme GREZEL, M. GEERDENS, Mme GERARD,
Mme KARAMPOURNIS, M. MOURET, Mme PARADIS, Mme TORRES

ABSENT

M. REVERSADE

1. Approbation des comptes rendus des conseils municipaux

Le Conseil Municipal approuve le CR de la réunion du 26 mai 2026 à l'unanimité.

2. Convention piscine La Guillou

Le Conseil Municipal prend acte et valide la convention passée avec la CCBDP, dans le cadre de la gratuité de l'accès à la piscine de La Guillou à Lalinde, pour les enfants de la Commune de Cause de Clérans ayant moins de 16 ans.

Les personnes intéressées doivent demander au préalable une attestation à la mairie pour pouvoir en bénéficier.

3. Travaux chemin du Terrier

Il faut prévoir un busage au départ du chemin pour franchir le fossé longeant la route départementale, et des travaux de terrassement. La Commune va consulter le service voirie de la CCBDP et l'entreprise Jean-Louis BEYNEY.

4. Compteur électrique à Cause

La Commune souhaite disposer d'un branchement électrique pérenne à Cause pour alimenter les matériels nécessaires à la tenue de la fête de la Saint-Jean (éclairage, cuisinière ...). La création d'un nouveau branchement coûterait environ 1 500 € HT.

Une autre solution évoquée serait de créer un branchement au Presbytère avec un sous-compteur, associée à une augmentation de la puissance.

5. Mai communal

Le Conseil municipal décide de positionner le « mai » contre la mairie, au pied de l'escalier. La date de la cérémonie est fixée au 14 juillet 2026 à 11h, au jardin de la Mairie.

Fin de la réunion : 20h55